

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt trois
En exercice : 11 le 3 avril 2023
Présents : 08 le conseil municipal de la commune de BELAYE dûment
Votants : 09 convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
Pour : 09 sous la présidence de M. Jacques BAIJOT, Maire
Contre : 0
Abstention : 0 Date de la convocation du Conseil Municipal : 27/03/2023

En exercice : Mesdames Corinne DESHAYES, Juliette LAEVENS, Emmanuelle LEROYER, Danielle LESPINASSE, Christelle LEZOURET, Julie LOYGUES, Isabelle MONTETAGAUD, Messieurs Jacques BAIJOT, Denis JAECK, François KLERE, Roland PIDOUX., formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres

Présents : Mesdames Corinne DESHAYES, , Emmanuelle LEROYER, Danielle LESPINASSE, Christelle LEZOURET, Julie LOYGUES, Isabelle MONTETAGAUD, Messieurs Jacques BAIJOT, François KLERE,

Absents excusés : Juliette LAEVENS procuration à Christelle LEZOURET, Denis JAECK.

Absents non excusés : Roland PIDOUX.

Mme Corinne DESHAYES a été élue secrétaire de séance

Objet : Approbation du Budget Primitif 2023.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2023 :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 303 939.87 €

Dépenses et recettes d'investissement : 128 146.25 €

TOTAL DU BUDGET : 432 086.12 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le débat d'orientation budgétaire,

Vu le projet de budget primitif 2023,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal APPROUVE le budget primitif 2023

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Le Maire
Jacques BAIJOT

Certifié exécutoire
Publié ou notifié

